



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 29 MAI 2020

N°34-2020

| NOMBRE DE CONSEILLERS | | OBJET |
|-----------------------|----|--|
| En exercice | 19 | FINANCES Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2019 |
| Présents | 19 | |
| Votants | 19 | |

◇ Convocation du 26 mai 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaél CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaél CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Jérôme RETIF, Hubert DE CUSSAC, Mme Béatrice KOCH, M Stéphane DELANOE, Mmes Sabine LEDINGTON, Magaly BRIEY, M David PARIS, Mmes Virginie GUITTARD, Karine VULQUIN, MM Patrick HECHT, Mikael TUBAUD, Mme Delphine JEGU, MM Maxime GUISNEUF, Julien CADOREL, Mmes Gwenaëlle HORHANT, Noémie SAFFRE.

Absents excusés :

Procurations :

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les objectifs de l'étude d'aménagement du bourg et notamment la sécurisation des piétons, cyclistes et véhicules sur l'ensemble de la rue Auguste Pasgrimaud, voie communale très fréquentée, qui mène de la RD 35 au centre bourg.

Le montant prévisionnel des dépenses pour la première tranche de travaux s'élève à 571 353 € HT.

Les travaux pourraient être entrepris au dernier trimestre 2020.

Le plan de financement pour la réalisation des travaux serait le suivant :

| | |
|-----------------|-----------|
| DETR | 105 000 € |
| Autofinancement | 466 353 € |

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce relative à ce dossier.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020.

Pour extrait conforme, le 2 juin 2020

Le Maire,

Gwénaél CRAHES